

Compte rendu RÉUNION CITOYENNE DU 1ER JUIN 2019

12 personnes présentes

Route du Ribatou : il y a des trous importants.

Route du dolmen à la Peyre : il y a aussi des trous, qui seraient à combler sans forcément goudronner. Léonore dit que le conseil municipal va mettre l'accent sur la voirie.

Information donnée par Doug après la réunion : le chemin du Ribatou sera entièrement refait avec un revêtement goudronné bi-couche et il en sera de même pour le chemin de la Peyre revêtement simple couche (moins de passage). Ensuite toute la voirie communale fera l'objet d'entretien et de réparations. Pour rappel la commune a budgétisé 20000 € + 11000 € de reste à réaliser. L'entreprise a dit que les travaux se feraient avant l'été. Pascal va les appeler pour avoir des délais plus précis.

PCV : l'association continue ses activités et prévoit :

- le 10 juin à 15h30 et 16h : 2 conférences sur les cloches de l'église par l'Association Patrimoine et Culture en Vaourais (PCV)
- les 22 et 23 juin, ce sont les journées du petit patrimoine :
 - le 22 à la Commanderie, visite des lieux, rappels historiques. ; c'est aussi Jour de Fête à cette date ;
 - le 23 : présentation du patrimoine intérieur de l'église suivi d'un concert de Chroma Steel à 17h ;
- le 5 juillet : concert dans l'église à 20h30 avec Jean Pradelle et Jean Kamel.

Il y a des infiltrations dans l'église au niveau de la toiture. Il y a un arbre qui pousse sur un mur, et il est difficile de trouver la solution pour l'enlever de manière bénévole. Enfin, on note des défauts d'étanchéité des vitraux. Idée : on pourrait mettre des fenêtres classiques et/ou du grillage pour empêcher les pigeons d'entrer.

L'argent récolté à l'occasion des différentes manifestations servira uniquement au patrimoine de Vaour.

Le fait qu'il y ait un événement à la Commanderie en même temps que Jour de Fête n'est pas forcément un inconvénient, ça pourrait l'être dans d'autres circonstances. Doug fait part de ses diverses tentatives pour **coordonner les manifestations des associations**, sans succès pour l'instant. Ignace fait part de son expérience à Laguépie où un site internet uniquement accessible aux associations de la commune permettait d'éviter les conflits de date. Il est convenu que Doug et Ignace se rencontrent pour trouver une solution pour Vaour.

Éclairage public route du Ribatou au niveau du presbytère : des habitants indiquent que l'éclairage est trop fort, il n'y a pas de déflecteur sur les nouveaux lampadaires, et demandent si l'intensité de la lumière peut être diminuée, Leonore répond que c'est possible et que des horloges astronomiques vont être installées pour éteindre les lampadaires la nuit.

Gérard dit que les **réunions citoyennes** sont intéressantes pour les échanges d'informations et par les initiatives qui peuvent être prises mais il est déçu parce que le conseil municipal ne donne pas de sujet de débat et ne prend pas l'avis des citoyens avant de décider.

Doug dit que les conseillers municipaux ont beaucoup de travail, d'autant plus qu'il y a eu 3 démissions pour des raisons différentes et que Pascal a un travail social important. Il ne reste plus que 8 conseillers et peut-être bientôt 7 si il y a le Brexit sans accord, ce qui provoquera des élections. Il regrette que la municipalité ait dû faire face à une action en justice provoquée par des personnes qui ne viennent pas aux réunions de la commission d'aménagement ni aux réunions organisées où le maire et les adjoints peuvent les écouter. Ce groupe aurait pu assister à plus de 100 réunions avec l'une de ses préoccupations. Mais non. Nous semblons savoir tout le temps ce à quoi ils sont opposés, mais jamais à quoi ils sont pour. En attendant, le conseil municipal entame avec succès le travail.

Gérard rappelle qu'il avait démissionné du Conseil Municipal suite à une réflexion conduite à l'Association qui ne manque pas d'air qui critiquait la démocratie représentative et qu'il est toujours partisan d'une démocratie participative, ce qui est possible même si les lois imposent une démocratie représentative. Leonore dit qu'elle a aussi eu certaines déception ; elle constate une évolution des réunions qui sert maintenant à émettre des idées qui sont remontées au Conseil.

Doug dit que des citoyens peuvent se présenter aux élections s'ils veulent participer aux décisions, que lui continuera à agir pour le village. Plusieurs personnes trouvent que ces réunions sont très bien et créent une atmosphère ouverte, qu'ils se reposent sur les conseillers pour prendre les décisions. C'est mieux qu'à Albi où les citoyens n'ont pas la parole.

Doug dit qu'il convient d'essayer de finir ce qui a été engagé et éviter de prendre des engagements qui pèseraient sur la prochaine équipe municipale. Plusieurs personnes expriment des inquiétudes au sujet des prochaines élections municipales.

Il y a des **bâtiments qui présentent des périls** comme la maison de Joël Allègre et la grange de Bergero. Le conseil municipal discute régulièrement de cette question mais il y a des règles précises pour que la municipalité aient sa responsabilité engagée, le péril doit être sur la voie publique et il est difficile de récupérer le coût des travaux qui seraient engagées.

Terrains des particuliers non entretenus : il y a aussi des règles précises notamment en terme de distance, la commune peut être amenées à faire des travaux et à en récupérer le coût, ce n'est pas simple et il vaut mieux commencer par en parler aux propriétaires. Il y a aussi la solution de faire appel à des bergers qui cherchent des pâtures, les Andrieu signalent qu'ils ont donné leur accord pour que des troupeaux utilisent leurs prés, ils trouvent que c'est une bonne solution et ils en sont très contents. Leonore demande que ceux qui constatent un manque d'entretien des terrains le signalent à Claire à la mairie.

Linky : Guylène dit qu'elle a reçu des lettres avec des menaces portant sur la facturation des relevés et de l'installation future d'un compteur. Gérard dit que pour l'instant ce n'est pas décidé mais que ça pourra l'être plus tard. Leonore annonce que la commune a gagné le procès intenté par ENEDIS qui a contesté trop tardivement la délibération du conseil municipal sur le compteur Linky.

Connexion au réseau d'adduction d'eau : plusieurs personnes ont reçu des devis d'un montant très élevé, comprenant les travaux pour la conduite plus la pose du compteur. Le conseil a aussi été

surpris du montant et va discuter avec l'entreprise. La facturation est faite par la commune qui répercute le coût de l'entreprise.

Par ailleurs, une **connexion avec le réseau de Penne** est terminée pour desservir les Gouttières et Haute Serre à partir de Font Blanche. L'installation future, qui bénéficiera de 80 % de subvention, va coûter 18 000 € par an à la commune. Une main-courante va être installée sur le trottoir qui longe la mairie pour un montant de 3 800 €.

Compte-rendu de la précédente réunion citoyenne : Doug trouve que parler « d'incompatibilité « politique » dans le village » est une expression trop forte ; il est normal que des citoyens aient des avis différents sur un sujet. Guylène qui a fait le compte-rendu dit qu'elle est d'accord mais qu'elle n'a pas pu corriger le texte qui était un fichier .odt.

Dans le compte rendu de la réunion précédente, il était fait référence aux comptes pour les événements dans le village. Pour la fête du 23/6/18, Doug peut confirmer que les recettes s'élevaient à 1945,12 € et les dépenses à 1452,12 €, dont 50 € non encore versées à l'asso récemment créée pour les ados. Cela a laissé un surplus de 492,00 € qui a été transféré aux organisateurs de cette année. Doug peut donner des informations plus détaillées si on le lui demande.

Quelques dates :

le 7 juin à 20h30 au Château du Cayla : quatuor

le 8 juin à 20h concert reggae à la salle des fêtes organisé par l'asso Za_Karoulé

le 22 juin Jour de Fête avec notamment à 20h30 un concert au chapeau de Gabriel Saglio et les Vieilles Pies

Claire annonce un spectacle à la Commanderie le 13 juillet qui sera indiqué dans le prochain « Échos de Vaour ».